
La douce chaleur du poil

Les usages de la fourrure, entre mode et nécessité (xvi^e-xviii^e siècles)

Olivier Jandot

Version électronique (Pépinère DeVisu)

URL : <https://devisu.inha.fr/modespratiques/398>

DOI : 10.54390/modespratiques.398

ISSN : 2491-1453

EISSN : 2119-9655

Éditeur

DeVisu

Référence électronique

Olivier Jandot, « La douce chaleur du poil », *Modes pratiques* [En ligne], 3 | 2018, mis en ligne le 18 septembre 2023, consulté le 06 mars 2025. URL : <https://devisu.inha.fr/modespratiques/398>

La revue *Modes Pratiques* est mise à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de Modification 4.0 International

La douce chaleur du poil. Les usages de la fourrure, entre mode et nécessité XVI^e-XVIII^e siècles

Olivier Jandot

Version électronique (Pépinière DeVisu)

URL: <https://devisu.inha.fr/modespratiques/398>

DOI : <https://doi.org/10.54390/modespratiques.398>

ISSN : 2491-1453

Éditeur

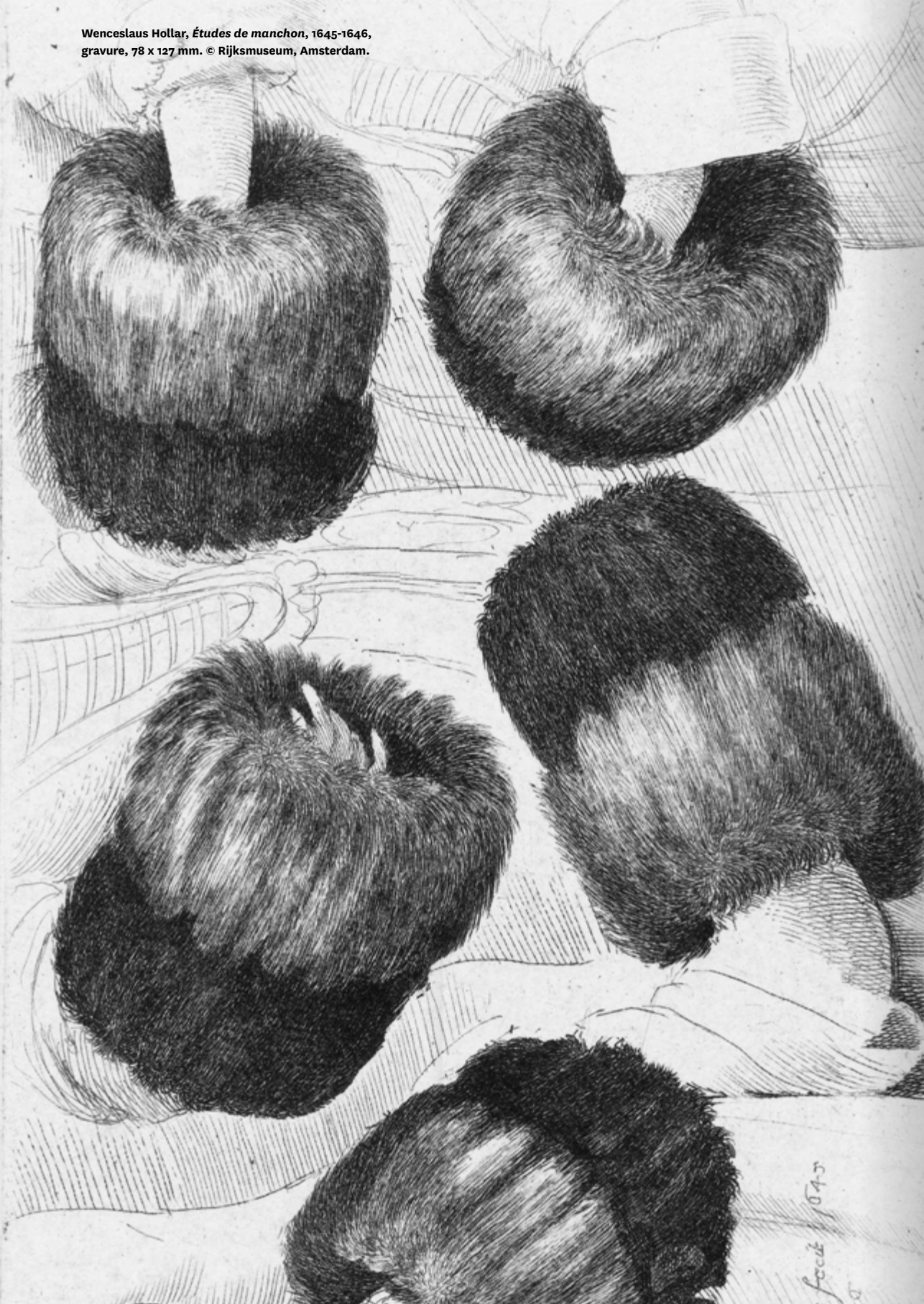
École Duperré Paris

Référence électronique

Olivier Jandot, « La douce chaleur du poil », *Modes pratiques* | 2023, mis en ligne le 28 août 2023.



La revue *Modes Pratiques* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.



La douce chaleur du poil

Les usages de la fourrure, entre mode et nécessité (XVI^e-XVIII^e siècles)

Serions-nous en train d'assister aux prémices de la fin d'une longue histoire entre l'homme et la fourrure animale ? Celle-ci, née – au moins dans l'imaginaire collectif – dans l'obscurité humide des cavernes glacées de la préhistoire serait-elle en train de s'achever au seuil d'un siècle qui marque l'entrée définitive de l'homme dans l'anthropocène et oblige par là, et par effet de ricochet, à une redéfinition radicale de la relation que l'homme entretient depuis l'origine avec la nature, et, partant, avec l'animal ?

Depuis quelques années, les médias se font en effet l'écho récurrent des débats passionnés qui agitent le monde de la mode et des soubresauts et des mutations nécessaires qui en découlent pour un secteur économique qui perpétue une forme de commerce et un savoir-faire séculaires. Comme le titrait un reportage paru dans *Le Monde* en décembre 2015, décrivant les difficultés économiques de la vingtaine de boutiques spécialisées qui subsistent encore à Paris dans le 10^e arrondissement, entre les rues d'Hauteville et du Faubourg-Poissonnière, « les temps sont durs pour la fourrure »¹. Le secteur doit en effet faire face aux évolutions du marché – plus grand monde n'est prêt aujourd'hui à se sacrifier pour s'offrir un coûteux un manteau de fourrure –, aux campagnes médiatiques répétées des associations protectrices des animaux² et à la concurrence grandissante des producteurs chinois. La fourrure est de moins en moins à la mode. S'il y a encore deux ans, le même journal pouvait affirmer que « le marché de la fourrure [avait] la peau dure »³, les articles les plus récents semblent moins affirmatifs. Des grands noms de la mode aux marques plus grand public, en passant par les créateurs indépendants, les déclarations d'abandon définitif de l'usage de la fourrure se succèdent. Seules certaines maisons de luxe résistent encore, arguant du maintien d'un savoir-faire et d'une tradition artisanale et surtout soucieuses de satisfaire une clientèle asiatique fortunée qui ne partage aucunement les réticences des consommateurs occidentaux⁴.

Si le fait de porter sur soi la dépouille d'un animal mort n'est aujourd'hui plus accepté au nom d'arguments éthiques ou écologiques, c'est aussi parce qu'il existe de multiples alternatives à l'usage de la fourrure naturelle. Sur le plan esthétique, tactile et symbolique, les fourrures synthétiques offrent une solution

de remplacement évidente. Sur le plan strictement thermique, la mise au point des fibres synthétiques (notamment dites « polaires ») permettent de concevoir des vêtements chauds, confortables et légers. Pour les générations qui nous ont précédées de telles alternatives n'existaient pas. L'usage de la fourrure animale permettait de répondre à une des fonctions premières du vêtement ; celle de protéger le corps des agressions du froid de l'hiver. Il va de soi que dans les pratiques vestimentaires se croisent de multiples logiques, dont aucune n'est exclusive. Mais au côté des logiques symboliques, distinctives ou ostentatoires de la fourrure, il a existé jusqu'à une période récente une logique strictement fonctionnaliste de ses usages. L'objet des lignes qui vont suivre n'est pas de retracer une histoire générale de la fourrure – celle-ci a déjà été esquissée⁵ – mais de s'interroger sur les raisons de la permanence de ses usages à une période (l'époque moderne) qui passe généralement pour un étiage dans l'histoire, fluctuante au gré des modes et des siècles, de son utilisation dans le vestiaire d'hiver.

L'époque moderne : un étiage dans l'histoire de la fourrure

Si l'on considère que la peinture d'abord, puis la photographie beaucoup plus tard, permettent de saisir un « air du temps », de capturer, parfois à l'insu du peintre ou du photographe, et comme hors de son propos initial, des manières de se vêtir, d'archiver sur la toile ou sur le papier argentique le contenu des coffres et des armoires et de montrer les vêtements tels qu'on les portait, la période qui s'étend de la fin de la Renaissance à l'aube du XIX^e siècle n'offre au regard qu'une présence discrète de la fourrure. Rien de commun en tout cas avec les périodes qui l'encadrent. Il n'y a qu'à feuilleter une histoire du costume richement illustrée pour s'en persuader⁶.

En amont, les portraits de la fin du Moyen Âge et du début de la Renaissance donnent à voir des quantités impressionnantes de fourrure qui témoignent tout autant du statut social de celui qui se fait portraiturer que de l'incroyable vogue des fourrures à ces époques. On songe par exemple à la huque de velours brun doublée de fourrure de Giovanni Arnolfini peint aux côtés de son épouse par Jan van Eyck⁷, aux fourrures extraordinairement épaisses et moelleuses qui habillent Jean de Dinteville, l'un des deux ambassadeurs immortalisés par Holbein⁸, au jeu subtil des reflets et de la couleur de la fourrure grise d'écureuil qui tranche sur l'habit de cour de velours noir de Baldassare Castiglione dans le portrait de Raphaël⁹. La fourrure abonde dans les portraits de la Renaissance et elle témoigne de l'abondance de ses usages dans les costumes de cour ou dans les habits de prélats ou de riches bourgeois, aussi bien dans la Flandre du XV^e siècle que dans l'Italie du XVI^e siècle.

En aval, la fourrure qui vient à l'esprit lorsqu'il s'agit d'en évoquer les usages au XIX^e siècle ou au début du XX^e siècle est plutôt celle des élégantes qu'on pouvait croiser les soirs d'hiver à la sortie de l'opéra, sur les trottoirs des Grands Boulevards ou sur les champs de course. Les photographies de l'époque tout comme les tableaux de James Tissot¹⁰ ou de Jean Béraud¹¹ attestent de l'extraordinaire vogue des fourrures à cette époque. Les manteaux longs faits de fourrures épaisses recouvrent alors les épaules des femmes (mais aussi des hommes) de la haute société. Ils font également partie de l'équipement obligatoire des premiers automobilistes qui conduisaient par tous les temps leurs bolides découverts, le nez et la moustache au vent, casques de cuir sanglés sur la tête et lunettes collées aux yeux par une lanière de caoutchouc.

Entre ces deux époques, notre mémoire visuelle peine à faire surgir la fourrure dans les images que nous avons accumulées au fil du temps et qui servent de substrat à la manière dont nous nous représentons la façon qu'avaient les hommes et les femmes du passé de se vêtir. Non pas qu'elle soit totalement absente du vestiaire des XVII^e et XVIII^e siècles. Mais elle ne se déploie pas avec la même abondance que lors des siècles précédents (ou à venir), à l'exception notable de l'avalanche de fourrure que représente le manteau de sacre de Louis XIV dans le portrait iconique qu'en a laissé Hyacinthe Rigault¹². Cependant, celui-ci ne répond pas à un usage pratique mais symbolique, le manteau de sacre fleurdelisé sur fond d'azur et doublé d'hermine étant le lointain héritier de la tunique cosmique que des clercs érudits avaient adjoints à d'autres symboles et insignes du pouvoir royal sous Charles le Chauve, au IX^e siècle, voulant ainsi faire référence à la royauté biblique de Juda et au manteau porté par le grand prêtre d'Israël¹³.

Cette empreinte incomparablement plus faible de la fourrure dans la peinture des XVII^e et des XVIII^e siècles est révélatrice du déclin de son usage. Les travaux de Robert Delort¹⁴ et de Bernard Allaire¹⁵ ont bien montré qu'après 1350, le XIV^e siècle constituant dans le domaine du commerce de la fourrure un âge d'or, la consommation des fourrures stagne dès la fin du Moyen Âge et décline irrémédiablement dès le début du XV^e siècle. Progressivement, la fourrure est remplacée dans les vêtements des catégories sociales les plus aisées et dans les habitats d'apparat par de nouveaux tissus à base de soie venue d'Orient. Lorsque la fourrure est encore présente, on constate que les surfaces fourrées sur les manteaux diminuent. Et la doublure des vêtements fourrés est dorénavant davantage constituée de velours, de taffetas ou de peluche que de fourrure¹⁶.

L'art du pelletier-fourreur et le commerce des fourrures

Pourtant, les usages de la fourrure ne disparaissent pas complètement. Moins ostentatoire, donc moins visible, utilisée principalement pour doubler des vêtements d'hiver ou réaliser des accessoires de mode, la fourrure continue néanmoins d'être présente, de manière plus discrète, mais tenace, dans les vestiaires occidentaux. Tout du moins dans les garde-robes des catégories sociales supérieures. Ainsi se perpétue un savoir-faire alors déjà ancien dont les outils, les gestes et les techniques sont consignés dans les planches des ouvrages imprimés, du *Livre des métiers*¹⁷ du graveur allemand Jost Amman au XVI^e siècle aux planches de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert deux siècles plus tard¹⁸. Si la façon d'apprêter les peaux semble quasiment immuable, les circuits d'approvisionnement sont par contre, eux, profondément renouvelés dans un monde qui s'élargit considérablement à partir de la fin du XV^e siècle.

Les ouvrages techniques, et notamment les longues et minutieuses pages que Roland de la Platière consacre à la pelleterie et à l'art du pelletier-fourreur dans l'*Encyclopédie méthodique* de Panckoucke¹⁹, permettent de retracer les différentes étapes de la préparation des peaux²⁰. Livrées boursées (c'est-à-dire cousues sommairement sous forme de bourse, le poil à l'intérieur pour le protéger lors du transport), les peaux sont tout d'abord dépliées. La première série d'opérations vise à éliminer du cuir toutes les parties de chair qui peuvent encore y adhérer et à redonner au poil tout son lustre. Les peaux sont ainsi soumises à différentes opérations chimiques (trempage destiné à les assouplir, dégraisage) et mécaniques (raclage du cuir ; c'est l'écharnage). Au final, après séchage, elles sont battues à coup de verges souples pour redresser le poil. La seconde

série d'opérations consiste à découper la fourrure pour en prélever des morceaux homogènes sur le plan de la texture et de la couleur, celles-ci variant selon que la fourrure provient du dos, du ventre, de la queue ou des pattes de l'animal. Les morceaux ainsi préparés et choisis avec soin seront cousus ensemble pour produire le vêtement ou l'accessoire désiré. Les techniques du pelletier-fourreur, héritées d'un savoir-faire ancestral, ne présentent donc pas de radicales innovations par rapport au Moyen Âge.

Il n'en va pas de même pour les circuits d'approvisionnement qui évoluent profondément au cours de l'époque moderne. Comme lors des époques précédentes, les fourrures peuvent grossièrement se ranger en deux catégories. La première est celle des fourrures communes, celles qui proviennent d'animaux d'Europe occidentale, animaux d'élevage (agneau principalement mais aussi lapin) ou animaux sauvages (renards, loups, etc.). Ce ne sont ni les plus chères, ni les plus belles, ni les plus chaudes. La seconde est celle des fourrures précieuses (ou semi-précieuses). Celles-ci proviennent d'animaux chassés dans des régions froides, des régions où la rigueur du climat et la longueur des hivers donne à leur fourrure une épaisseur et une texture que ne possèdent pas celle des animaux d'Europe occidentale. Ce sont les fourrures de vair, d'hermine, de martre ou de zibeline. Dès le Moyen Âge, ces fourrures font l'objet d'un commerce international qui permet aux dépouilles de ces animaux tués dans les forêts profondes de la Moscovie d'aboutir – *via* le réseau des marchés et des foires et par « les jeux de l'échange »²¹ – sur les épaules des riches bourgeois ou des aristocrates des royaumes de France et d'Angleterre ou du duché de Bourgogne²².

La grande nouveauté de l'époque moderne est l'élargissement spectaculaire de l'espace couvert par ces réseaux marchands, autrement dit l'éloignement progressif des zones pourvoyeuses de fourrures du foyer de consommation que représente l'Europe occidentale. En ce sens, la fourrure est, au même titre que le sont les épices, le sucre, la porcelaine ou le café, un des produits emblématiques de la mondialisation déjà en œuvre. Et tout comme pour les autres produits évoqués, la recherche des fourrures est un des multiples (mais non exclusif) facteurs explicatifs de la colonisation de la Sibérie et du Canada. En effet, à partir du règne d'Ivan IV le Terrible, premier tsar de Russie (1547-1584), commence la poussée vers l'Est qui amènera progressivement à la constitution de l'immense Empire russe²³. La principale richesse qu'offre alors la Sibérie est l'abondance de sa faune sauvage dont les dépouilles vont alimenter le commerce des fourrures dont les Russes sont traditionnellement de grands spécialistes. C'est également dans la seconde moitié du XVI^e siècle qu'émerge la traite nord-américaine²⁴. Ramenées à la suite de voyages d'exploration qui ont donné lieu à des échanges avec des Amérindiens, collectées à l'occasion d'escales effectuées dans le cadre de campagnes de pêche à Terre-Neuve ou bien récoltées dans le cadre d'expéditions commerciales spécifiquement affrétées dans ce but, les premières fourrures américaines arrivent dans les ports français autour de 1560. On les retrouve communément sur les étals des fourreurs parisiens, au côté des fourrures russes, à partir des années 1570. C'est (entre autres raisons) l'appât du gain lié à ce commerce lucratif qui amènera à la fondation de Québec par Champlain en 1608. Le Canada, ce n'est donc pas seulement « quelques arpents de neige » comme l'écrira Voltaire dans une formule célèbre au moment de la guerre de Sept Ans²⁵, c'est surtout des forêts immenses peuplées de bêtes à fourrure. Nul n'ignore maintenant depuis le beau livre de



Timothy Brook l'importance du castor canadien dans la fabrication du feutre qui a servi à fabriquer « le chapeau de Vermeer »²⁶. On ne peut qu'être frappé par la similitude du modèle économique qui sous-tend la conquête de la Sibérie et du Canada. Entre le coureur des bois qui arpente inlassablement les forêts nord-américaines à la recherche de fourrures et son équivalent russe, le *promychlenniki*²⁷, qui parcourt la taïga sibérienne, le parallélisme est total. Ils sont les éléments clés de l'exploitation économique des territoires conquis et les acteurs d'une appropriation prédatrice de l'espace.

Paradoxalement, cet afflux renouvelé de fourrures ne conduit pas à une augmentation de ses usages. La logique de l'offre ne répond pas à celle de la demande qui obéit davantage aux logiques de la mode. Les marchands s'en désolent. Dans le cahier des doléances des métiers de Paris aux États généraux de 1614, les pelletiers-fourreurs affirment que « le trafic de pelleterie est presque réduit aux manchons, car il ne se porte plus d'habits fourrés comme il se faisoit par le temps passé. »²⁸ Certains médecins accompagnent également les marchands dans leur déploration. En 1639, La Framboisière fait paraître un opuscule intitulé *Advis utile et nécessaire pour la conservation de la santé*²⁹ dans lequel il défend avec véhémence le port en hiver des vêtements fourrés qui seuls permettent de se « garantir de ce froid excessif, ennemy mortel de la chaleur naturelle ». Il y fustige « la mode des courtisans d'aujourd'hui qui portent en hyver, ainsi qu'en esté, des pourpointz fendus en plusieurs endroits par derrière et aux manches », donnant ainsi passage « à l'ennemy [le froid] qui vient attenter à leur vie ». Il tance aussi vertement ces « Dames de la Cour » trop peu vêtues qui parodent avec le cou, la gorge, « les épaules et les mamelles à demy découvertes » ! Dans cette défense de la fourrure qui apparaît rétrospectivement comme un baroud d'honneur, le médecin n'utilise pas seulement d'arguments médicaux. Il invoque aussi le prestige que donne la fourrure à celui qui la porte concluant que « la Noblesse Françoise se doit doresnavant parer de fourrures, puisqu'elle en peut tirer plus d'avantage et de gloire que de tous les autres ornements. »

✦ Jan van Eyck, *Portrait de Giovanni Arnolfini et de son épouse*, 1434, The National Gallery (Londres).

♣ Hans Holbein, *Les ambassadeurs* (Jean de Dinteville et Georges de Selve), 1533, The National Gallery (Londres).

En avoir (ou pas)

Ce dernier argument ne fera pas mouche auprès de ses contemporains. Si l'on continue (moins qu'avant) à porter des fourrures au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, c'est moins dans une logique de consommation ostentatoire qu'en raison de leurs propriétés intrinsèques ; en termes de capacité thermorégulatrice, nulle autre matière ne peut offrir à l'époque une protection aussi efficace contre la morsure du froid³⁰. Les mesures physiques rendues possibles au XIX^e et au XX^e siècle par l'émergence d'une science nouvelle, la thermodynamique, sont venues confirmer de manière rétrospective ce que l'expérience sensible et empirique des corps face à l'hiver a pendant des siècles ressenti : une pelisse doublée de fourrure est deux fois plus isolante qu'un manteau épais coupé dans le meilleur des draps³¹. En emprisonnant dans ses poils une couche d'air importante, la fourrure crée autour de celui qui la porte une enveloppe thermique tempérée qui retient mieux qu'aucune autre matière la chaleur qui émane des corps³². Lors des hivers rigoureux du « petit âge glaciaire »³³, se couvrir de fourrure était, pour celui ou celle qui en avait les moyens, la plus confortable des manières d'affronter les assauts du froid. De ce fait, le fait de porter (ou pas) des fourrures, de même que la nature de la fourrure que l'on portait le cas échéant, participait de cette « culture des apparences »³⁴ qui permettait sans doute à l'époque d'identifier au premier coup d'œil la place qu'occupait celui qui en était revêtu dans la hiérarchie sociale.

Une première ligne de fracture séparait la société en deux. D'un côté, ceux qui avaient les moyens de jouir de la douce chaleur du poil. De l'autre, ceux que leur pauvreté ou la médiocrité de leurs revenus contraignait à affronter l'hiver couverts seulement de leurs mauvais habits. Hier, plus qu'aujourd'hui, l'hiver frappait de manière socialement sélective les populations. On sait qu'à l'époque moderne, pour la majeure partie de la population, il n'existait pas de différence entre vêtements d'hiver et vêtements d'été. Pour affronter le froid, on superposait les couches de vêtements, en particulier ceux que l'on possédait en plus grand nombre, comme les chemises. Posséder un manteau était signe d'une aisance certaine. Posséder une pelisse fourrée relevait alors d'un luxe accessible seulement aux catégories sociales les plus privilégiées. Le célèbre tableau de Louis Hersent représentant Louis XVI distribuant des aumônes aux pauvres lors de l'hiver 1788 illustre parfaitement cette inégalité sociale face au froid³⁵. Le roi est le seul à porter une lourde pelisse garnie de fourrures épaisses qui s'étalent en de larges revers. Les paysans ne possèdent pas de vêtements d'hiver. Dans leurs habits de drap ou de toile, ils semblent bien désarmés pour faire face aux rigueurs de l'hiver, certains tentant de se préserver du froid comme ils le peuvent en s'emmitouflant qui dans un châle, qui dans une couverture jetée sur les épaules. Si le tableau d'Hersent n'a pas de réelle valeur documentaire (il est peint dans un but clairement apologétique trente ans après les faits), il reflète néanmoins la conscience parfaitement intériorisée du fait que l'hiver ne frappait pas de la même manière ceux qui avaient les moyens de se préserver du froid en possédant les vêtements adéquats et ceux pour lesquels la chose était impossible. En 1782, lorsque le poète et polygraphe Jean-Henri Marchand, qui affirme plaisamment que sa muse est « sujette à l'influence des frimats », imagine de la réchauffer pour retrouver l'inspiration en lui offrant « une pelisse, un mantelet garni, un manchon et des gants fourrés » pour affronter l'hiver, il doit vite se rendre à l'évidence : ses maigres moyens ne lui permettront pas une telle dépense³⁶. De la même manière, Legrand d'Aussy note dans le récit de son voyage en Auvergne que les paysans

auvergnats, exposés à un climat qu'il juge aussi rude que celui de la Russie, n'ont pas, contrairement aux moujiks, la possibilité et surtout les moyens financiers de se couvrir de fourrures pour affronter l'hiver. Couverts d'étoffes grossières, pesantes sans être chaudes, ils n'ont d'autre choix que « de se rendre moins sensible au froid, en s'y durcissant par l'habitude. »³⁷ Il n'est pas anodin de noter qu'au soir de sa vie l'humaniste Thomas Platter, qui connut au XVI^e siècle une ascension sociale fulgurante, se souvenait encore avec émotion de la pieuse et riche veuve d'Ulm qui lui offrait un peu de réconfort dans sa morne existence d'écolier errant et miséreux. Contraint de quémander son pain jusqu'à minuit dans les rues de la ville, affamé et transi de froid, celle-ci lui offrait souvent un bol de soupe et lui « enveloppait les pieds dans un morceau de fourrure chaude qu'elle avait mis derrière son poêle » pour le réchauffer quand il arriverait. Des décennies plus tard, le vieillard qu'il est devenu n'a pas oublié la sensation délicieuse que procurait à l'enfant pauvre qu'il était le contact de cette matière douce et chaude. Elle représentait pour lui un (ré)confort quasi irréel et en tout cas inaccessible³⁸.

Parmi ceux qui ont la chance de pouvoir porter des fourrures, la nature des fourrures qui les vêtent reflète aussi les infinies nuances des hiérarchies sociales. Car toutes les fourrures ne se valent pas, à la fois sur le plan de la protection qu'elles offrent contre le froid et sur le plan de l'économie symbolique. La Framboisière, dans sa volonté de recommander le port des fourrures au plus grand nombre, le souligne bien. Il distingue l'usage des fourrures précieuses (hermine, martre subline et loup cervier) réservées « aux sacrées personnes élevées en dignité suprême » (c'est-à-dire à la noblesse) de celui des fourrures communes (agneaux, chevreau, lièvres, lapins, chats) qui sont accessibles aux pauvres gens du fait de leur faible prix. Entre ces deux extrêmes, il ajoute que « les riches feront garnir leurs vêtements de louveteaux, de renardeaux » et « autres fourrures exquises » tandis que « les bourgeois et bourgeoises selon leur moyen porteront des fourrures plus ou moins chères », concluant qu'il « y a des fourrures à tous les prix »³⁹. Montre-moi ta fourrure, je te dirai qui tu es ! Dans cette hiérarchie à la fois symbolique et économique, les fourrures les plus estimées et les plus chères sont celles qui proviennent d'animaux issus des forêts lointaines, celles des pays froids où la rigueur et la longueur des hivers contribue à doter les animaux qui les peuplent des fourrures les plus épaisses et donc les plus chaudes. Le prix d'une fourrure tient donc autant à ses qualités esthétiques qu'à sa capacité plus ou moins grande à protéger efficacement du froid.

Pelisses, mantelets, palatines et manchons

Si la fourrure est moins visible dans les portraits des XVII^e et XVIII^e siècles, c'est aussi parce que, contrairement aux périodes antérieures ou postérieures, elle est surtout portée le poil en dedans et non pas au dehors. Ses usages obéissent donc alors davantage à des raisons pratiques et pragmatiques qu'aux impératifs de la mode. Dans son *Dictionnaire universel de commerce*, Savary écrit d'ailleurs que la fourrure est « ce qui sert ou peut servir à fourrer, garnir et doubler des robes, des habits et autres choses, soit pour la commodité, soit pour l'ornement, soit pour la distinction des rangs et dignités » ajoutant que le terme se dit particulièrement « des garnitures et doublures faites de peau d'animaux. »⁴⁰ Des trois usages (commodité, ornement, distinction), c'est donc bien le premier qui prédomine.

La pièce d'habillement généralement fourrée, celle que l'on trouve dans les garde-robes hivernales des privilégiés qui ont la chance et les moyens d'en



posséder une, c'est la pelisse. Les dictionnaires du temps peinent à en donner une définition réellement précise et il semble bien que le terme en soit venu à désigner au final la plupart des vêtements fourrés. Le *Dictionnaire de l'Académie* définit ainsi le terme : « robe, manteau, ou mantelet doublé d'une fourrure. »⁴¹ L'*Encyclopédie*, plus précise, considère que les marchands de modes désignent sous ce nom « un grand mantelet qui est fait comme les mantelets ordinaires, qui sert aux mêmes usages, mais qui est beaucoup plus long, et qui descend aux femmes jusqu'à la moitié du corps. Les deux devans sont coupés et entaillés en long pour passer les bras. Cet ajustement est fait des mêmes étoffes que les mantelets ordinaires ; ils sont aussi garnis de dentelle ou d'hermine, et ont un cabochon »⁴². Le rédacteur de la notice ajoute même qu'il « y a aussi des demi-pelisses qui ne sont pas tout à fait si longues, mais qui sont faites de même. » C'est bien une pelisse que l'on voit exposée dans la boutique du fourreur représentée dans les planches de l'*Encyclopédie*. Et c'est également une pelisse

fourrée que porte la cliente que l'on voit de dos en train de choisir un article. Est-ce à dire que le port des pelisses est uniquement l'apanage des femmes ? Pas forcément. Quelques portraits d'hommes du XVIII^e siècle, principalement des militaires, témoignent du port de vestes fourrées. C'est par exemple le cas d'un célèbre pastel de Quentin de La Tour représentant le Maréchal de Saxe⁴³. Et Louis XV, dans sa garde-robe de l'année 1772, disposait pour l'hiver, en sus de nombreux sur-touts, manteaux ou redingotes de drap de laine, de deux vitichouras, c'est-à-dire de pardessus garnis de fourrure⁴⁴. Faut-il voir dans l'adoption de ce vêtement dont l'étymologie polonaise (*wilczura* signifie littéralement « fourrure de loup ») et dont le transfert dans la langue française est attesté dès les années 1760⁴⁵, une influence de la reine Marie Leszczyńska, épouse de Louis XV ?

À l'inverse des pelisses ou mantelets fourrés qui ne laissent voir la fourrure qu'en leur bordure, deux accessoires de mode mettent plus particulièrement en valeur la texture et la couleur des fourrures : la palatine et le manchon.

À Versailles, le mariage en secondes noces de Monsieur, frère du roi, avec la princesse Palatine fait entrer un peu des mœurs germaniques à la cour de France. Dans une lettre du 14 décembre 1676, Madame s'amuse d'avoir contribué à relancer la mode des fourrures : « je suis actuellement très à la mode, et [] quoi que je dise, quoi que je fasse, que ce soit bien ou mal, les courtisans l'admirent. C'est à tel point que m'étant avisée, par ce temps froid, de mettre ma vieille zibeline pour avoir plus chaud au cou, chacun s'en est fait faire une sur ce patron, et c'est maintenant la très grande mode. Cela me fait bien rire, car ces gens qui aujourd'hui admirent tant cette mode, et la portent, sont précisément les mêmes qui il y a cinq ans, se moquèrent si fort de moi et de ma zibeline que depuis ce temps, je n'osai plus la mettre. »⁴⁶ Par antonomase, le lexicographe Antoine Furetière note, et ce dès 1690, que le mot palatine désigne une « fourrure que les femmes mettent sur leur cou en hiver pour couvrir leur gorge, et la tenir chaudement. On a vu acheter une palatine 40 pistoles. Ce mot vient de ce que la mode en a été inventée depuis peu par une Dame de la suite d'une Princesse de la Maison Palatine. »⁴⁷ Loin d'être un phénomène éphémère, la mode des palatines perdure pendant tout le XVIII^e siècle et devient une pièce du vestiaire féminin, tout du moins dans l'aristocratie⁴⁸.

Mais l'accessoire de mode fourré par excellence, celui dont nulle élégante ne saurait se passer l'hiver, c'est le manchon. Apparu à la fin du XVI^e siècle⁴⁹, il restera en vogue jusqu'à la fin du XIX^e siècle après avoir été un temps éclipsé par l'usage croissant des gants à partir du tournant des XVIII^e et XIX^e siècles, au grand désespoir des médecins qui le regrettent parce « les manchons très volumineux réchauffaient non seulement les mains, mais encore le visage et le tronc contre lequel ils appuyaient. »⁵⁰ Éclipse temporaire seulement puisque le manchon fera partie des accessoires de mode féminin pour plus d'un siècle encore. En 1892, Octave Uzanne dans son ouvrage sur *Les ornements de la femme* écrira avec une emphase qui confine au fétichisme que le « nom seul [du manchon] a quelque chose de mignon, de douillet et de voluptueux. De ce petit nid tiède et satiné où les jolies petites mains frileuses se blottissent [], il se dégage mille riens qui nous plaisent comme une envolée de souvenirs et de sensations caressantes. »⁵¹ Uzanne n'est pas le seul à avoir été fasciné par le manchon. Avant lui, le graveur Wenceslaus Hollar en multiplie les études, saisissant ainsi les diverses manières de le porter. La sensualité est évidente dans cette série qui restitue la texture et

✦ Gérard Dou, *Vieille femme lisant*, vers 1631-1632, Rijksmuseum Amsterdam.

✦ Élisabeth-Louise Vigée-Le Brun, *Portrait de Madame Molé-Reymond, actrice de la Comédie italienne*, 1786, Musée du Louvre, carte postale années 1920.

© Collection Modes pratiques.

✦ James Tissot, *The Woman of Fashion (La Mondonne)*, 1883-1885. © Collection privée.

✦ Toilettes à l'Hippodrome d'Auteuil, 5 décembre 1909

© Agence photographique Rol.

les reflets de la matière tout en laissant imaginer la sensation voluptueuse des poils sur la peau nue des mains et des avant-bras⁵². L'efficacité du manchon est telle que les hommes, après les femmes, se laissent séduire par l'accessoire à la fin du XVII^e siècle. Furetière, dans son dictionnaire, note que « les manchons n'étoient autrefois que pour les femmes ; aujourd'hui les hommes en portent », en particulier les cavaliers qui utilisent des « manchons de campagne ». Accessoire de mode dont les formes et les matières varient selon les années, au gré de l'imagination et du savoir-faire des fabricants, le manchon n'est pas réservé qu'aux bourses les mieux garnies. Il en existe de toutes sortes. Si certains manchons de luxe peuvent atteindre des prix jugés excessifs (les plus beaux étant fourrés de martre-zibeline, la plus recherchée et la plus chère des fourrures), d'autres sont accessibles aux clients moins fortunés. Ces manchons communs sont fourrés de petit gris, de chien ou même de chat ! Dans la langue populaire de l'époque, on désigne ces modestes manchons sous le sobriquet de « gérard »⁵³. C'est un de ceux-ci, fait d'une fourrure à la nature indéterminée, mais à l'évidence de peu de prix, qui protège les mains de la borgnesse représentée dans la série des *gueux* de Jacques Callot⁵⁴. Rien à voir avec le superbe, énorme, profond et soyeux manchon qu'arbore ostensiblement Mme Molé-Reymond, actrice de la Comédie italienne, dans le portrait qu'a laissé d'elle Élisabeth-Louise Vigée-Le Brun⁵⁵. Dans ce dernier cas, le souci des apparences s'ajoute à la stricte nécessité pratique d'un tel accessoire. Cet accessoire attire inmanquablement les regards et participe vraisemblablement d'une stratégie de séduction teintée d'un érotisme conscient ou inconscient qui n'a échappé ni à Hollar, ni à Uzanne.

Le manchon est en quelque sorte emblématique des usages de la fourrure aux XVII^e et XVIII^e siècles. Malgré les évolutions de la mode, la fourrure reste indispensable du fait de sa capacité d'isolation inégalée. Elle est un élément de confort qui vient protéger du froid les parties du corps les plus sensibles : les mains, le cou ou la tête, ce que résume parfaitement la gravure de Hollar appartenant à sa série sur les saisons et représentant une élégante londonienne en habit d'hiver. Si la robe de cette dernière semble faite de velours épais, le manchon, le tour de cou (une peau quasiment brute) et le capuchon sont, eux, de fourrure⁵⁶.

L'usage de la fourrure dans les vêtements d'intérieurs

Que la fourrure soit présente dans des pièces d'habillement hivernales n'a en soi rien de surprenant. Ce qui l'est en revanche plus, c'est de la rencontrer dans des vêtements d'intérieur. Une lecture attentive de quelques tableaux, plus ou moins connus, nous permettra tout d'abord d'en révéler la présence. Prenons par exemple ce portrait d'une vieille femme en train de lire du peintre néerlandais Gérard Dou, un élève de Rembrandt⁵⁷. Absorbée dans sa lecture, cette femme a la tête recouverte d'une fourrure maintenue sur la tête par une bande de tissu entortillée tandis qu'elle est emmitouflée dans un ample et épais manteau fourré. La scène est pourtant clairement une scène d'intérieur. De même, dans le célèbre *Déjeuner* de Boucher, le personnage féminin assis à la droite du tableau qui tourne son regard vers l'enfant qui joue à ses pieds porte sur ses épaules un mantelet rouge vif⁵⁸. L'étude attentive du rebord inférieur du mantelet montre incontestablement qu'il est fourré. Enfin, dernier exemple parmi des dizaines d'autres possibles, la comtesse de Tillières peinte par Nattier sagement assise les bras croisés et qui fixe le spectateur de son doux regard est enveloppée dans un large mantelet de soie bleue doublé d'une fourrure grise et soyeuse⁵⁹.



Cette présence de la fourrure dans des portraits d'intérieur est un témoignage indirect des ambiances thermiques qui régnaient alors dans les habitations des riches comme des pauvres⁶⁰. La cheminée, mode de chauffage quasi exclusif des habitations auquel les habitants de l'Europe occidentale sont attachés de manière atavique, chauffe peu et mal. L'hiver, le froid s'engouffre dans les chaumières comme dans les châteaux transpercés de part en part de courants d'air glacés. L'habitation n'isole que très symboliquement de l'air extérieur et il n'est pas rare qu'il gèle à l'intérieur de la maison, même dans les pièces théoriquement chauffées, en particulier lors des hivers rigoureux, qui sont plus fréquents qu'aujourd'hui. Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, on s'estime très correctement chauffé lorsqu'il règne chez soi une température de l'ordre de 12 à 15°C. Mais il ne s'agit là que d'un optimum théorique. À la fois par souci d'économie et par incapacité technique, les températures intérieures sont bien souvent plus basses l'hiver et, loin d'être homogènes, elles décroissent irrémédiablement dès qu'on s'éloigne de la proximité immédiate du feu qui pétillie dans l'âtre. Dans ces conditions, on comprend mieux que la fourrure ne soit pas réservée qu'aux vêtements d'extérieur. La douce chaleur du poil vient ici suppléer l'absence de poêle, un mode de chauffage pourtant efficace mais vis-à-vis duquel les français se sont montrés pendant longtemps très réticents. Ce n'est pas seulement par un goût du calembour, que certains jugeront certainement critiquable, que port des fourrures et absence d'usage du poêle sont ici associés. Montaigne ne dit pas autre chose lorsqu'il découvre à la fin du XVI^e siècle la douce chaleur que dégagent les poêles en faïence dans les auberges de Suisse ou d'Allemagne qu'il fréquente sur le chemin qui le mène en Italie. Soulignant cette « tiédeur d'air plaisante et modérée », pour lui inaccoutumée, il écrit que « là où nous [les Français] prenons nos robes de chambre chaudes et fourrées entrant au logis, eus [les Allemands] au rebours se mettent en pourpoint et se tiennent la teste découverte au poile⁶¹, et s'habillent chaudement pour se remettre à l'air. »⁶² La fourrure, utilisée pour couvrir les lits⁶³ ou les corps, est une des multiples stratégies de lutte contre le froid qui règne dans les habitations mais aussi dans les lieux inchauffables que sont les

➤ Portrait d'Érasme d'après le tableau d'Holbein, gravure.

⬆ James Tissot, *Gentleman dans un wagon*, 1870-1880. © Worcester Art Museum (Massachusetts).

tribunaux et les églises. Ce n'est pas un hasard si les milieux ecclésiastiques ou judiciaires restent, plus que d'autres, des consommateurs de fourrure alors que la consommation de fourrures fléchit au sein du reste de la société⁶⁴. Dans les églises, comme dans les tribunaux mal chauffés⁶⁵, le port des vêtements fourrés est un des moyens d'affronter les longues heures passées dans une atmosphère glacée. Les dignitaires ecclésiastiques⁶⁶ portent ainsi l'hiver des camails et des aumusses fourrés, comme parfois les enfants de chœur⁶⁷. Et Rabelais prend bien soin de revêtir en hiver les religieux et religieuses de l'abbaye de Thélème de « robes de taffetas [] fourrées de loups cerviers, genettes noires, martres de Calabre, zibelines, & autres fourrures précieuses. »⁶⁸

Les hommes de lettres sont aussi de fervents adeptes des vêtements d'intérieur fourrés. C'est que l'homme de lettres, contraint à l'immobilité derrière sa table de travail, souffre plus que d'autres de l'inconfort des habitations anciennes. Tissot, dans son ouvrage sur la *Santé de gens de lettres*, reconnaît que « dans les chambres à cheminées, à moins qu'elles ne soient fort petites ou le feu très grand, il est rare que le thermomètre monte au-dessus de dix s'il gèle au dehors. »⁶⁹ Même si convertie en degré Celsius, dix degrés Réaumur donnent douze degrés Celsius et demi, cela reste bien frisquet au regard de nos exigences actuelles. Ainsi, on comprend mieux pourquoi la « robe de chambre chaude et fourrée » de Montaigne fait écho à d'autres robes de chambres (fourrées ou non, on songe dans ce cas à celle de Diderot⁷⁰) dont certains écrivains semblent inséparables. On pense en particulier aux nombreux portraits peints ou gravés qui représentent Érasme dans son cabinet de travail, toujours revêtu de plusieurs couches d'épais vêtements fourrés. On comprend mieux ainsi le soin presque tatillon apporté par Jean-Jacques Rousseau à la réalisation de ses bonnets et manteaux fourrés⁷¹. C'est revêtu de ce manteau de style arménien et coiffé de son bonnet fourré que Rousseau est représenté dans le célèbre portrait qu'a laissé de lui Ramsay⁷². Conçu comme un manteau d'extérieur (soucieux de son apparence, Rousseau tient à ce qu'on ne puisse pas imaginer qu'il sorte vêtu d'une robe de chambre), son manteau et son bonnet sont néanmoins portés aussi à l'intérieur : une gravure d'époque le représente ainsi vêtu à sa table de travail⁷³.

Éloge de la peau d'ours

Le 1^{er} janvier 1756, Casanova, emprisonné à Venise dans la prison des Plombs, c'est-à-dire sous les combles du palais des Doges, reçoit en étrennes « une robe de chambre doublée de renard, une couverture de soie rembourrée de coton, et un sac de peau d'ours pour y mettre les jambes dans le froid [excessif] qu'il faisait. »⁷⁴ La nature du cadeau nous renseigne tout autant sur l'ambiance thermique qui pouvait régner dans la prison que sur les moyens jugés alors les plus appropriés pour lutter contre l'obsédante morsure du froid. Équipé ainsi de sa robe de chambre fourrée et de son sac en peau d'ours, Casanova allait alors – mais en avait-il conscience ? – endosser l'uniforme de l'écrivain.

En effet, si la robe de chambre (fourrée ou non) est un attribut traditionnel de l'écrivain, le sac de peau d'ours l'est également à sa façon. On trouve ainsi dans l'inventaire après décès de Boileau la trace d'un « sac à mettre les pieds doublé de peau d'ours. »⁷⁵ Et l'image de Bossuet passant une partie de ses nuits à écrire sermons et traités enveloppé dans ses deux robes de chambres endossées l'une sur l'autre et les jambes enfouies dans son sac de peau d'ours est passée à la postérité⁷⁶. Le sac en peau d'ours peut aussi être utilisé par les joueurs que leur

addiction amène à passer des nuits entières cramponnés à leur table de jeu comme permet de le comprendre un quiproquo cocasse rapporté par un auteur du XVIII^e siècle. Au plus fort d'un hiver rigoureux, un joueur qui vient de perdre une importante somme ne peut se résigner à quitter la partie bien qu'il « se mouroit de froid et de regret ». Il ordonne alors à son valet d'aller chercher « le grand sac », ce qui attise la cupidité de ses partenaires de jeu qui imaginent voir revenir le valet portant une bourse bien garnie. Ils déchantent vite en le voyant arriver portant un vulgaire sac en peau d'ours!⁷⁷

La peau d'ours, grâce à son épaisseur exceptionnelle, offre donc une protection inégalée contre le froid car « de toutes les fourrures épaisses, à longs poils, celle de l'ours est la plus chaude, la solide et la plus durable. »⁷⁸ Dans son *Dictionnaire universel de commerce*, Savary des Bruslons indique que son usage principal consiste justement en la réalisation de ces sacs « destinés à tenir les pieds chauds pendant les plus grands froids de l'hiver »⁷⁹. Les layetiers fabriquent également des chancelières, sortes de boîtes en bois garnies de peau d'ours (ou d'autres fourrures), qui « servent aux gens de cabinet pour y placer leurs pieds et les garantir du froid »⁸⁰ Roland de la Platière, dans *l'Encyclopédie méthodique*, affirme que l'ours est, avec le renard, l'animal qui est le plus utilisé dans la pelleterie en France ajoutant que « depuis que la pelleterie est en usage, qu'elle ait été nécessitée par la mollesse, ou déterminée par le luxe, l'ours y a toujours été employé ». Il ajoute même que « la découverte du Canada en a beaucoup augmenté l'usage »⁸¹ et que la perte du Canada par la France a contribué à l'enchérissement de cette fourrure convoitée.

Mais si l'Amérique fournit la plus grande quantité des peaux d'ours qui aliment le marché européen, elle n'en est pas l'unique pourvoyeuse. On chasse aussi l'ours en Russie et dans une moindre mesure dans les montagnes françaises. Dans le Dauphiné, on en tue encore une douzaine de spécimens par an à la fin du XVIII^e siècle. Alors qu'elle est aussi présente dans les Pyrénées, l'espèce a cependant déjà disparu des Vosges où les derniers plantigrades semblent avoir été tués dans les années 1730⁸². Là, comme ailleurs, la demande est telle qu'elle a conduit à une chasse excessive. C'est qu'en effet, la fourrure d'ours, très prisée, vaut de l'or. Une fourrure d'ourson canadien, la plus fine et la plus précieuse, peut se vendre jusqu'à 200 livres. Roland déplore le fait « que les chasseurs s'étant beaucoup multipliés partout, on ne laisse plus vivre longtemps ces animaux ; on les tue souvent avant qu'ils aient acquis toute leur grosseur et leur force, et le poil sa longueur. »⁸³ La pauvre bête est donc indirectement victime de l'incapacité des hommes à chauffer correctement leurs habitations.

Le temps long de la fourrure-chaleur

Il peut bien sûr paraître excessif ou réducteur d'expliquer l'usage persistant de la fourrure animale par sa capacité inégalée en matière de protection thermique. En effet, les pratiques vestimentaires obéissent à des logiques complexes dans lesquelles les impératifs pratiques n'entrent pas toujours prioritairement en ligne de compte. Mais force est de constater que si les évolutions de la mode conduisent globalement au recul des usages de la fourrure à partir de la fin du XVI^e siècle, celle-ci ne cesse pourtant jamais d'être présente au cours des XVII^e et XVIII^e siècles. À l'exception notable du manchon, qui donne à voir ostensiblement la matière, ces deux siècles sont plutôt ceux d'un usage discret de la fourrure, utilisée généralement en doublure, le poil en dedans. Elle n'est alors visible qu'aux

marges du vêtement, où on la laisse affleurer dans un but évidemment esthétique. L'essentiel de la matière est donc caché et l'utilisation de la fourrure répond donc bien principalement à un souci de chaleur et de confort.

Il existe un temps long de cette fourrure-chaleur. En effet, même lorsqu'au XIX^e et au XX^e siècle la fourrure recommencera à être portée tous poils dehors dans un souci ostentatoire, certains de ses usages particuliers s'expliqueront davantage par ses propriétés thermiques que par ses qualités esthétiques. Dans les wagons de chemin de fer, qui pendant longtemps ne furent pas chauffés, les fourrures étaient utilisées pour lutter contre le froid. Dans *La Vénus à la fourrure* de Sacher-Masoch, la seule occurrence de la fourrure qui ne s'intègre pas au dispositif érotique établi entre Wanda et Séverin correspond au moment où, quittant la Galicie pour l'Italie, Wanda s'installe dans un wagon de première classe et demande à Séverin de couvrir d'une peau d'ours ses pieds posés sur une bouillotte⁸⁴. À peu près à la même époque, un tableau de James Tissot qui met en scène un bourgeois assis dans un compartiment capitonné le représente vêtu d'un épais manteau de fourrure et les jambes couvertes d'une lourde couverture, ce qui laisse deviner l'ambiance thermique qui régnait dans les trains de l'époque⁸⁵.

Cette fourrure-chaleur, c'est également celle de la peau de mouton que les poilus portaient l'hiver par-dessus leur capote, une pratique bien évidemment non réglementaire mais qui semble largement tolérée dans les tranchées tant il est fréquent de l'observer dans les photographies d'époque. Dans son dictionnaire sur *L'Argot des poilus*, Déchelette explique que cette « chape », puisque c'est ainsi qu'on la désignait, était constituée d'une peau de mouton entière et que le soldat l'enfilait comme une chasuble, passant sa tête à l'emplacement de la tête de l'animal⁸⁶. L'ensemble était maintenu par une ficelle serrée à la taille et permettait de pallier les insuffisances de la capote de laine qui se gorgeait d'humidité et ne protégeait pas efficacement du froid, ennemi du poilu au même titre que la boue, les puces et les rats.

Cette fourrure-chaleur, c'est enfin celle du blouson (et du casque en cuir) d'aviateur qui permettait de résister aux températures glaciales qui régnaient dans les cockpits des avions de l'entre-deux guerres (ceux de l'aéropostale par exemple, on songe ici à Antoine de Saint-Exupéry) ou de la Seconde Guerre mondiale. La veste en mouton retournée (le fameux *shearling*) était avant tout un attribut des équipages des bombardiers américains lors de la Seconde Guerre mondiale, des aviateurs de la Luftwaffe ou de la Royal Air Force, avant de devenir une pièce vestimentaire sans cesse réinterprétée par la mode.

Les usages de la fourrure ne sont donc pas dissociables du contexte matériel et des ambiances thermiques d'une époque. Cette recontextualisation permet d'expliquer en partie la présence discrète mais obstinée de la fourrure animale dans les vestiaires à un moment, les XVII^e et XVIII^e siècles, où les logiques de la mode conduisent à un recul de son utilisation. Dans une perspective d'histoire longue des usages de la fourrure, ces siècles sont peut-être aussi ceux, mais cela mériterait une étude spécifique, durant lesquels s'opère un usage de plus en plus genré de la matière. Le manchon, le mantelet ou la palatine sont des pièces d'habillement ou des accessoires prioritairement féminins, ce que confirme l'iconographie. Cette association progressive de la fourrure et de la féminité⁸⁷ renvoie à la fois à des imaginaires et à des représentations en construction au cours de ces deux siècles. Sur le plan des imaginaires, on rappellera que le contact

sensuel entre la peau féminine et la fourrure⁸⁸ qui nourrit les fantasmes érotiques de Sacher-Masoch trouve son origine dans un tableau de Titien qui invente le motif de la Vénus à la fourrure au milieu du XVI^e siècle, généalogie clairement affirmée par Séverin dans le roman⁸⁹. Cet érotisme latent n'est absent ni du tableau de Titien⁹⁰, ni du portrait d'Helena Fourment par Rubens⁹¹, ni des études de manchon de Hollar, comme nous l'avons suggéré. Sur le plan des représentations, c'est plutôt le discours sur l'endurance au froid qui serait à interroger. L'usage genré des fourrures renvoie à la construction des identités viriles⁹² et à la manière dont la résistance au froid est socialement et historiquement construite⁹³. Si la pensée médicale de la fin du XVIII^e siècle considère que l'usage des fourrures est un signe de luxe et de mollesse moralement et médicalement condamnable, participant par là d'un discours plus général qui valorise l'endurance au froid et condamne les dangers d'une trop grande accoutumance à la chaleur, elle affirme néanmoins que « les règles qui conviennent à un sexe sont également bonnes pour l'autre ». En ce sens, « si l'on a élevé les filles dans l'enfance comme les garçons [] elles ne sentiront pas le besoin de feu et d'habits chauds.⁹⁴ » Un demi-siècle plus tard, il en sera tout autre. Dans son *Traité élémentaire d'hygiène privée et publique*, sans cesse réédité de 1851 à 1883, Alfred Becquerel écrira que « les fourrures ne doivent pas, autant que possible, être employées, surtout par l'homme », leur usage devant être uniquement concédé « à quelques femmes frêles et délicates. »⁹⁵ Selon lui, la « faiblesse de la femme », son « moindre degré de résistance au froid », sa « calorificité plus faible » et sa plus grande « impressionnabilité au froid »⁹⁶ sont des faits incontestables et universellement reconnus. Ainsi, avec désormais l'aval de la Faculté de médecine, se poursuivrait un mouvement engagé quelques siècles plus tôt qui associerait la fourrure à la féminité ; une relation particulière et séculaire entre les belles et les bêtes qui commencera à être dénoncée, par des femmes justement, à partir de la fin des années 1960⁹⁷ ■

Notes

1 Julien Neuville, « Les temps sont durs pour la fourrure », *Le Monde*, 23 et 24 décembre 2015, p. 23 (23/12/2015) et p. 22 (24/12/2015).

2 Principalement l'ONG américaine PETA, spécialisée dans les campagnes médiatiques chocs, qui est à l'origine de plusieurs campagnes de communication où des célébrités à la plastique avantageuse posent dans le plus simple appareil affirmant qu'elles préfèrent être « plutôt à poil qu'en fourrure. »

3 *M*, le magazine du Monde, 12 juin 2015, reprenant une étude internationale [en ligne] www.lemonde.fr

4 Sur tous ces aspects, voir Sarah Finger, « La mode en passe de perdre tous ses poils », *Libération*, 10 novembre 2017, p. 9.

5 Robert Delort, *L'histoire de la fourrure : de l'antiquité à nos jours*, Lausanne, Edita, 1986.

6 Par exemple celle de François Boucher, *Histoire du costume en*

Occident : des origines à nos jours, Paris, Flammarion, 1996 (1965). Les tableaux évoqués dans le paragraphe qui va suivre ne sont pas tous présents dans cet ouvrage.

7 Jan van Eyck, *Portrait de Giovanni Arnolfini et de son épouse*, 1434 | Huile sur panneau de chêne, 82,2 x 60 cm, The National Gallery (Londres).

8 Hans Holbein, *Les ambassadeurs (Jean de Dinteville et Georges de Selve)*, 1533 | Huile sur panneau de chêne, 207 x 209,5 cm, The National Gallery (Londres).

9 Raffaello Santi, dit Raphaël, *Portrait de Baldassare Castiglione*, premier quart du XVI^e siècle | Huile sur toile, 82 x 67 cm, Musée du Louvre (Paris).

10 Un exemple, parmi bien d'autres possibles, dans son abondante production : James Tissot, *The Woman of Fashion (La Mondaine)*, 1883-1885 | Huile sur toile, 148,3 x 103 cm, Collection privée.

11 Voir par exemple la femme au

premier plan au centre du tableau de Jean Béraud, *Sortie de la messe à l'église de la Sainte-Trinité (Cathédrale américaine de Paris)*, 1901 | Musée Carnavalet (Paris).

12 Sur ce tableau, voir notamment Myriam Tsikounas, « De la gloire à l'émotion, Louis XIV en costume de sacre par Hyacinthe Rigaud », *Sociétés & Représentations* 2008/2 (n° 26), p. 57-70.

13 Sur ces aspects extrêmement érudits qui relèvent de l'histoire de l'héraldique et de la symbolique, voir Hervé Pinoteau, « Insignes et vêtements royaux », *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles* [En ligne] | 2005, mis en ligne le 05 janvier 2007.

14 Robert Delort, *Le commerce des fourrures en Occident à la fin du Moyen Âge (vers 1300-vers 1450)*, Rome, École française de Rome, 1978, 2 vol.

15 Bernard Allaire, *Pelleteries, manchons et chapeaux de castor : les*



↑ Gilet en peau de mouton retourné
fabriqué par un soldat, vers 1915.
© Collection particulière.

fourrures nord-américaines à Paris (1500-1632), Sillery/Paris, Septentrion/Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1999.

16 Bernard Allaire, *op. cit.*, p. 214 sqq.

17 Jost Amman & Hans Sachs, *Eygentliche Beschreibung aller Stände auff Erden, hoher und nidriger, geistlicher und weltlicher, aller Künsten, Handwercken und Händeln*, Francfort, Feyerabend, 1568, planche consacrée au fourreur (« Der Kürschner »).

18 Denis Diderot & Jean le Rond d'Alembert (dir.), *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des arts, des sciences et des métiers*, Planches, t. IV (1765), « Fourreur ».

19 Jean-Marie Roland de La Platière, *Encyclopédie méthodique. Manufactures, arts et métiers*, 2^{nde} partie, t. 3, Paris, Panckoucke, 1790.

20 Outre la source précédente, voir Robert Delort, *L'histoire de la fourrure*, *op. cit.*, p. 64 sqq. et Bernard Allaire, *op. cit.*, chap. IV.

21 Pour reprendre le titre bien connu du deuxième volume de la trilogie de Fernand Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme : XV^e-XVIII^e siècle*, Paris, A. Colin, 1979.

22 Bien connu aux XIV^e et XV^e siècles grâce aux travaux de Robert Delort, ces réseaux semblent en fait bien plus anciens. Pierre Bonnassie note que déjà dans la Catalogne du XI^e siècle on trouve trace de fourrures de vair, d'hermine ou de martres venues de la forêt russe : Pierre Bonnassie, « Les fourrures dans la Catalogne du XI^e siècle », in Élisabeth Mornet et Franco Morenzoni (éd.), *Milieus naturels, espaces sociaux : études offertes à Robert Delort*, Paris, Publications de

la Sorbonne, 1997, p. 331-340 (p. 337).

23 Michel Heller, *Histoire de la Russie et de son Empire*, Paris, Plon, 1997, *passim*.

24 Sur cet aspect, voir Bernard Allaire, *op. cit.*, chap. II.

25 Voltaire, *Candide*, 1759, chap. XXIII.

26 Timothy Brook, *Le chapeau de Vermeer : le XVII^e siècle à l'aube de la mondialisation*, Paris, Payot & Rivages, 2012, en particulier le chapitre 2.

27 Robert Delort, *Histoire de la fourrure...*, *op. cit.*, p. 142.

28 Cité par Bernard Allaire, *op. cit.*, p. 221.

29 Nicolas-Abraham de La Framboisière, *Advis utile et nécessaire pour la conservation de la santé, contre les injures du temps*, Paris, C. Hulpeau, 1639, 20 p., repris dans *Les œuvres de N. Abraham de La Framboisière*, Lyon, Jean-Baptiste de Ville, 1669, p. 977-979.

30 Pour une vue d'ensemble sur la question, voir Robert Delort, *Le Commerce des fourrures en Occident à la fin du Moyen âge : vers 1300-vers 1450*, Rome, École française de Rome, 1978, t. 1, chapitre III.1. « Fourrure et protection du corps : le problème du froid », p. 486-511.

31 Sur ces expériences, voir André Missenard, *La chaleur animale*, Paris, PUF, 1955, p. 60-63.

32 Sur ces aspects qui ramènent le vêtement à sa stricte nécessité physiologique, celle de la lutte contre le froid, voir André Missenard, *op. cit.*

33 Période de l'histoire climatique popularisée par les travaux d'Emmanuel Le Roy Ladurie. S'étendant approximativement du début du XIV^e siècle au milieu du XIX^e siècle, elle se caractérise par un refroidissement global du climat de l'ordre de 1°C qui suffit à provoquer l'avancée des glaciers alpins et à rendre les hivers sensiblement plus rudes et enneigés.

34 Daniel Roche, *La culture des apparences. Une histoire du vêtement, XVII^e-XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 1989.

35 Louis Hersent, *Louis XVI distribuant des aumônes aux pauvres de Versailles pendant l'hiver de 1788*, 1817 | Huile sur toile, 171 x 227 cm, Châteaux de Versailles et de de Trianon (Versailles).

36 Jean-Henri Marchand, *Les giboullées de l'hiver*, Genève-Paris, J.-F. Bastien, 1782, Avant-propos.

37 Pierre Jean-Baptiste Legrand d'Aussy, *Voyage fait en 1787 et 1788 dans la ci-devant Haute et basse Auvergne...*, Paris, Le directeur de l'Imprimerie des sciences et des arts, an III, t. 2, p. 176.

38 Thomas Platter, *Autobiographie*, éd. Marie Helmer, Paris, A. Colin, 1964, p. 44.

39 Nicolas-Abraham de La Framboisière, *op. cit.*, p. 977.

40 Jacques Savary Des Bruslons, *Dictionnaire universel de commerce...*, Genève, Les héritiers Cramer et les frères Philibert, 1744, art. « Fourrure ».

41 *Dictionnaire de l'Académie française (4^e édition)*, Paris, Vve B. Brunet, 1762, art. « Pelisse ».

42 Denis Diderot & Jean le Rond d'Alembert (dir.), *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des arts, des sciences et des métiers*, vol. 12 (1765), art. « Pelisse ». Sur le mantelet, qui est à la fois un moyen de se protéger du froid mais aussi un élément de différenciation sexuelle et sociale, voir Nicole Pellegrin, *Les vêtements de la liberté : abécédaire des pratiques vestimentaires en France de 1780 à 1800*, Aix-en-Provence, Alinéa, 1989, art. « Mantelet », p. 117-118.

43 Maurice Quentin de La Tour, *Portrait de Maurice Graf de Saxe, maréchal de France*, 1765 | Pastel sur papier, 59,5 x 49 cm, Gemäldegalerie Alte Meister (Dresde).

44 Marie Chiozzotto, « Les apparences vestimentaires de Louis XV : la composition de la garde-robe du souverain pour l'année 1772 », *Apparence(s)* [En ligne], 4 | 2012, journals.openedition.org

45 D'après les données compilées par le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL) [En ligne : www.cnrtl.fr]

46 Charlotte Élisabeth de Bavière, duchesse d'Orléans, *Lettres de Madame, duchesse d'Orléans, née princesse Palatine*, éd. Olivier Amiel, Paris, Mercure de France, coll. « Le temps retrouvé », 1999, p. 48-49 (Lettre du 14 décembre 1676).

47 Antoine Furetière, *Dictionnaire universel...*, La Haye, A. & R. Leers, 1690, art. « Palatine ».

48 Pascale Gorguet Ballesteros, « Petite étude du grand habit à travers les mémoires quittancés de la comtesse d'Artois (1773-1780) », *Apparence(s)* [En ligne], 6 | 2015, URL : journals.openedition.org

49 Bernard Allaire, *op. cit.*, p. 186 date son apparition des années 1580.

50 Adelon, Alard, Alibert (et alii), *Dictionnaire des sciences médicales*, Paris, Panckoucke, 1812-1822, t. 30, art. « Manchon ».

51 Octave Uzanne, *Les ornements de la femme : l'éventail, l'ombrelle, le gant, le manchon*, Paris, May et

Motteroz, 1892, p. 239.

52 Wenceslaus Hollar, *Études de manchon*, 1645-1646 | Eau-forte, 7,8 x 12,7 cm.

53 Pour tout ce développement, nos deux sources principales sont les articles « Manchon » du *Dictionnaire de Furetière* (éd. 1690) et du *Dictionnaire des sciences médicales* d'Adelon, Alard, Alibert et alii (éd. 1812-1822).

54 Jacques Callot, *Les gueux [15] : La borgnesse*, 1622-1623 | Eau-forte, 13,9 x 8,8 cm.

55 Élisabeth-Louise Vigée-Le Brun, *Portrait de Madame Molé-Reymond, actrice de la Comédie italienne*, 1786 | Huile sur bois, 104 cm x 76 cm, Musée du Louvre (Paris).

56 Wenceslaus Hollar, *L'hiver*, 1643 | Eau-forte, 26,2 x 18,3 cm.

57 Gérard Dou, *Vieille femme lisant*, c. 1631-1632 | Huile sur bois, 71,2 x 55,2 cm, Rijksmuseum (Amsterdam).

58 François Boucher, *Le déjeuner*, 1739 | Huile sur toile, 81 x 65 cm, Musée du Louvre (Paris).

59 Jean-Marc Nattier, *La comtesse de Tillières*, 1750 | Huile sur toile, 80 x 63 cm, The Wallace Collection (Londres).

60 Sur cet aspect, nous nous permettons de renvoyer à Olivier Jandot, *Les délices du feu. L'homme, le chaud et le froid à l'époque moderne*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2017.

61 Le « poile » désigne par synecdoque dans le monde germanique la pièce chauffée par le poêle. C'est « enfermé dans un poêle » que Descartes médite et rédige son *Discours de la méthode* (1637) comme il le rappelle dans l'œuvre (deuxième partie : principales règles de la méthode).

62 Michel de Montaigne, *Journal de voyage en Italie par la Suisse et l'Allemagne en 1580 et 1581*, p. 1138 in *Œuvres complètes*, éd. Albert Thibaudet et Maurice Rat, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1992.

63 L'usage de la fourrure dans les literies de luxe est une pratique médiévale. Voir par exemple, Pierre Bonnassie, *loc. cit.*, p. 333-335. À l'époque moderne, Anne Fillon note qu'à partir des années 1740, les paysans du Maine ajoutent sur leurs lits, pour y avoir plus chaud l'hiver, des peaux de moutons (pour les plus riches) ou de chiens (pour les plus modestes) : Anne Fillon, « Comme on fait son lit, on se couche : 300 ans d'histoire du lit villageois » repris dans *Fruits d'écrivain. Sociétés et mentalités aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Le Mans, Labo-

ratoire d'histoire anthropologique du Mans, 2000, p. 109-125 (p. 113).

64 Bernard Allaire, *op. cit.*, p. 214.

65 À ce propos, voir Adrien Pitor, « Une justice froide ? L'ambiance thermique dans le palais de justice de Paris au XVIII^e siècle », *Ambiances* [En ligne], 2 | 2016, URL : journals.openedition.org.

66 Voir des exemples dans Robert Delort, *Histoire de la fourrure*, *op. cit.*, p. 124. Pierre Bonnassie (*loc. cit.*, p. 332-333) note aussi la surreprésentation des hommes d'Église parmi les testataires possesseurs de fourrure.

67 François-Félix Chevalier, *Mémoires historiques sur la ville et la seigneurie de Poligny*, Lons-le-Saunier, P. Delhorme, 1767-1769, t. 2, p. 115.

68 François Rabelais, *Gargantua*, 1534, chapitre LIII in *Les cinq livres*, éd. critique de Jean Céard, Gérard Defaux et Michel Simonin, Paris, Le livre de poche, coll. « La pochothèque. Classiques modernes », 1994, p. 271.

69 Samuel Tissot, *De la santé des gens de lettres*, 2^e éd. augmentée, Lausanne, F. Grasset, 1769, §73, p. 222.

70 Gabrielle Smith, « Avis à ceux qui ont plus de goût que de fortune », *Modes Pratiques*, n° 2, 2017, p. 381-391.

71 Yolande Crowe, « Le manteau arménien de Jean-Jacques Rousseau », in Barlow Der Muğrdechian (éd.), *Between Paris and Fresno. Armenian studies in honor of Dickran Kouymjian*, Costa Mesa (California), Mazda Publishers, 2008, p. 155-173.

72 Allan Ramsay, *Jean-Jacques Rousseau*, 1766 | Huile sur toile, 74,9 x 64,8 cm, National Galleries of Scotland (Édimbourg).

73 Yolande Crowe, *loc. cit.*, p. 171.

74 Giacomo Casanova, *Histoire de ma vie*, éd. Francis Lacassin, Paris, R. Laffont, coll. « Bouquins », 2006, p. 886.

75 Jean-Paul Poisson, « L'inventaire après décès de Nicolas Boileau », *Notaires et société : travaux d'histoire et de sociologie notariales*, Paris, Économica, t. 2, 1990, p. 395-412 (Peau d'ours mentionnée p. 400-401).

76 Jean-Michel Delacomptée, *Langue morte : Bossuet*, Paris, Gallimard, coll. « L'un et l'autre », 2009, p. 66.

77 Jean Dusaulx, *De la passion du jeu, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours*, Paris, Impr. de Monsieur, 1779, p. 93-94.

78 Roland de la Platière, *op. cit.*, p. 533.

79 Jacques Savary des Bruslons, *Dic-*

tionnaire universel de commerce..., Genève, Cramer & Philibert, 1742, t. 2, col. 1579, art. « Ours ».

80 André-Jacob Roubo, *L'art du layetier*, Paris, Moutard, coll. « Description des arts et métiers par l'Académie royale des sciences », 1773, p. 17 et Planche 5 (Figure 18).

81 Roland de la Platière, *op. cit.*, p. 745.

82 *Ibid.*, p. 526 et p 532.

83 *Ibid.*, p. 746.

84 Léopold von Sacher-Masoch, *La Vénus à la fourrure*, Paris, Pocket, 2013 (1870), p. 100.

85 James Tissot, *Gentleman dans un wagon, 1870-1880* | Huile sur panneau, 63,3 x 43 cm, Worcester Art Museum (Worcester, Massachusetts).

86 François Déchelette, *L'argot des poils*, Genève, Slatkine, 1972 (1918), p. 66.

87 Voir à ce sujet Chantal Nadeau, *Fur Nation. From the Beaver to Brigitte Bardot*, London/New York, Routledge, 2001, en particulier les chapitres 1 et 3.

88 Pour une analyse de ce contact si particulier, voir Chantal Nadeau (*op. cit.*, p. 8) qui s'appuie sur les analyses de Jacques Derrida et de Jean-Luc Nancy.

89 Léopold von Sacher-Masoch, *op. cit.*, p. 19-20 et 27-28.

90 Titien, *Vénus au miroir*, c. 1555 | Huile sur toile, 124,5 x 105,5 cm, National Gallery of Art (Washington).

91 Pierre Paul Rubens, *Helena Fourment ("Das Pelzchen")*, c. 1636-1638 | Huile sur bois, 178,7 x 86,2 cm, Kunsthistorisches Museum Wien (Vienne).

92 Alain Corbin, Jean-Jacques Courtine, Georges Vigarello (dir.), *Histoire de la virilité*, Paris, Éd. du Seuil, 2011, 3 vol.

93 Sur ce sujet, voir Olivier Jandot, *op. cit.*, chap. 9.

94 Félix Vicq d'Azyr (éd.), *Encyclopédie méthodique. Médecine*, t. 7, Paris, H. Agasse, 1798, art. « Habillement », p. 5. Voir également l'article « Hiver ».

95 Alfred Becquerel, *Traité élémentaire d'hygiène privée et publique*, 3^e édition avec des additions et bibliographie par le Dr E. Beaugrand, Paris, Asselin, 1864, p. 463. C'est nous qui soulignons.

96 *Ibid.*, p. 443.

97 Sur l'alliance inattendue entre Marguerite Yourcenar et Brigitte Bardot dans ces premiers combats pour les droits des animaux, voir Chantal Nadeau, *op. cit.*, chap. 5.